



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Sommaire de la réunion régulière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre Administratif, 1671, rue Ouatouchouan à Mashteuiatsh, le mardi 19 mars 2013 de 9 h à 16 h 20 (arrêt de 12 h à 13 h).

Sont présents : M. Clifford Moar, chef
M. Florent Bégin, vice-chef (9 h à 14 h 30)
M. Gilbert Courtois, vice-chef
M^{me} Johann Buckell, conseillère
M. Nelson Robertson, conseiller
M^{me} Janine Tremblay, conseillère

S'excusent : M. Jean-Claude Paul, conseiller (maladie)
M. Florent Bégin, vice-chef (14 h 30 à 16 h 20)



Politique de rémunération des élus

Après avoir fait un retour sur les discussions et la décision du 25 février dernier dans ce dossier, les élus réitèrent majoritairement la décision prise à cette date d'approuver l'intégralité du rapport sur la rémunération des élus déposé par la firme ALIA Conseil. Le conseiller M. Nelson Robertson inscrit son opposition à cette décision.

Il est également retenu de rendre publique cette décision ainsi que le rapport et un résumé de celui-ci.

L'application de la nouvelle rémunération des élus est effective en date du 25 février 2013.

Malgré qu'il appuie cette décision, le vice-chef M. Gilbert Courtois a décidé, sur le plan personnel, de refuser cette rémunération et de continuer à recevoir la rémunération qu'il avait avant le 25 février 2013.

Le Chef signera une lettre qui garantit que le travail de la firme ALIA Conseil et le rapport qui en a résulté ont été effectués en toute indépendance du Conseil de bande.

ISO-14001

Étant donné que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan participe à la réalisation de travaux d'aménagement forestier et que, pour ce faire, il existe une obligation d'avoir une certification ISO-14001, il a été décidé en juin 2012 d'aller de l'avant avec cette certification en partenariat avec les MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine.

La démarche d'accréditation va bon train et certaines décisions doivent être prises à cette étape-ci de la démarche.

Proposé par M. Gilbert Courtois, appuyé de M^{me} Janine Tremblay et adopté à l'unanimité, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan donne son accord aux éléments suivants :

- ❖ **Adoption de la politique environnementale des activités d'aménagements forestiers;**
- ❖ **Domaine d'application du système de gestion environnementale :** celui-ci couvrira les activités d'aménagement forestier suivantes : récolte de matière ligneuse, construction et entretien des chemins, travaux d'aménagement forestier non commerciaux;
- ❖ **Communications des aspects environnementaux significatifs :** le service Patrimoine, culture et territoire pourra rendre disponible, en externe, la liste des aspects environnementaux significatifs identifiés dans son système de gestion environnementale à toute partie intéressée;
- ❖ **Identité du porteur du dossier :** pour la suite du processus de création et d'implantation, le dossier sera porté par la direction Patrimoine, culture et territoire;
- ❖ **Équipe de direction pour la norme ISO-14001 :** celle-ci sera composée du directeur Patrimoine, culture et territoire et de la directrice des Services administratifs.

Procès-verbaux

Dans un souci continu de transparence, les élus décident de rendre public le résultat des réunions du Conseil. Dans l'immédiat, suite à une réunion du Conseil, un rapport sera rédigé faisant ressortir les décisions et ce rapport sera rendu public et disponible sur le Site Web de Mashteuiatsh.

Conseil consultatif des Femmes

Sur recommandation de la conseillère M^{me} Janine Tremblay, le Conseil donne son accord aux nominations suivantes au sein du Conseil consultatif des femmes :

- M^{me} Marilyn Valin
- M^{me} Bibianne Courtois
- M^{me} Nancy Robertson
- M^{me} Francine Dominique
- M^{me} Lorraine Connolly

Résolution n° 5477

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, désire créer ses propres lois pouvant répondre aux besoins de la communauté.

CONSIDÉRANT QU'une entente de coopération entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et le Conseil de gestion financière des Premières Nations a été signée le 11 août 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a pour but d'indiquer de quelle manière les deux entités peuvent s'entraider pour mettre en place une loi d'administration financière;

CONSIDÉRANT QUE l'une des dispositions d'entraide est que le Conseil de gestion financière des Premières Nations soutienne financièrement Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour les frais qu'il engagera afin de mettre en place sa loi sur l'administration financière;

Réunion régulière | Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de gestion financière des Premières Nations nous propose une entente de remboursement de frais jusqu'à un montant de 10 000 \$;

IL EST RÉSOLU de désigner le chef, monsieur Clifford Moar, pour signer l'entente à intervenir, et les documents s'y rattachant, avec le Conseil de gestion financière des Premières Nations concernant le soutien financier pour le développement et la mise en œuvre de la Loi sur la gestion financière.

Proposée par M. Nelson Robertson
Appuyée de M^{me} Johann Buckell
Adoptée à l'unanimité



Résolution

Entente de contribution EFCPN
Année 2013-2014
Financement Base et contribution AADNC
Financement Base de Santé Canada
Total 26 052 795 \$

Proposée par M. Nelson Robertson
Appuyée de M. Gilbert Courtois
Adoptée à l'unanimité



Résolution n° 5438

CONSIDÉRANT que dans sa démarche vers l'autonomie, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite ardemment développer ses propres outils de prise en charge;

CONSIDÉRANT QU'il y a poursuite du programme «Initiatives de préparation aux négociations» par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan soumet depuis plusieurs années des projets dans le cadre de ce programme de financement;

CONSIDÉRANT QUE les projets visent à apporter un soutien à la négociation territoriale globale, aux processus de consultation et d'accommodement des gouvernements;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire se doter d'une politique et d'un plan d'occupation et d'utilisation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses doivent être imputées dans les postes budgétaires du service Patrimoine, culture et territoire;

IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur – Patrimoine, culture et territoire à approuver les dépenses inhérentes à la réalisation du projet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la Secrétaire exécutive, Madame Louise Nepton, à présenter pour l'année financière 2013-2014, le projet : «DÉVELOPPEMENT D'OUTILS STRATÉGIQUES D'AMÉNAGEMENT DU NITASSINAN ET DE GESTION DES RESSOURCES» dans le cadre du programme «Initiatives de préparation aux négociations» du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canadien.

Proposée par M. Gilbert Courtois
Appuyée de M^{me} Johann Buckell
Adoptée à l'unanimité

Colloque organisé par le Secrétariat aux Affaires autochtones

Mesdames Johann Buckell et Janine Tremblay participeront le jeudi 21 mars prochain à Québec à un colloque regroupant des femmes élues autochtones et de divers pays du Commonwealth afin de discuter du sujet des femmes en politique.

Jeux interscolaires – CEPN

Le Conseil achète une participation au cocktail d'înoaire au profit de ces jeux. Cette activité aura lieu à Québec le 11 avril 2013. Coût 125 \$. Proposé par M. Nelson Robertson, appuyé de M^{me} Johann Buckell et adopté à l'unanimité.

Havre du Lac-Saint-Jean

Le Conseil verse une contribution de 100 \$ à l'activité-bénéfice pour cet organisme. Proposé par M. Nelson Robertson, appuyé de M^{me} Johann Buckell et adopté à l'unanimité.